



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 108562

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications des étudiants infirmiers qui souhaitent le rattachement de leur formation à l'université par la mise en place de la réforme LMD (Licence Master Doctorat), qui leur permettrait l'obtention d'une licence en sciences infirmières. Par ailleurs, cette intégration leur permettrait une véritable reconnaissance de leur statut étudiant, avec notamment un accès aux aides sociales et aux services du CROUS. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position quant à ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108562

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11251